



institutbioforce

l'école de l'engagement
HUMANITAIRE
ACCOMPAGNEMENT & FORMATION

Avec le soutien de



Quelles pistes explorer pour mes recherches de financement ?

De nombreuses pistes de financement existent, pour vos frais de formation et/ou pour vos frais de vie pendant la formation. **Il vous appartient d'explorer ces pistes** en fonction de votre statut (salarié, demandeur d'emploi...). **Nous vous recommandons d'anticiper ces démarches et de les effectuer parallèlement à votre candidature Bioforce**, sans attendre la réponse de Bioforce. Pour vous aider au mieux dans vos démarches, nous avons pris soin de lister dans ce document toutes les pistes dont nous avons connaissance. Nous mettons également à disposition en téléchargement libre sur notre site internet des documents qui peuvent vous être demandés par les organismes financeurs ou qui appuieront votre demande :

- | Devis détaillé
- | Lettre type de demande de financement
- | Revue de presse constituée d'articles mentionnant la spécificité et le rôle de l'Institut Bioforce dans la formation humanitaire

A savoir :

- | tous les mots suivis d'un astérisque (*) sont expliqués dans le glossaire en fin de document
- | **le sommaire est entièrement cliquable** : il vous présente dans un premier temps la répartition géographique de l'offre de l'Institut Bioforce, puis il distingue votre lieu de résidence (Union Européenne et Hors Union Européenne), et enfin l'ensemble des pistes de financement selon la formation ou l'accompagnement Bioforce que vous visez. Un tableau récapitulatif de ces possibilités de financement vous est également proposé pour vous aider à mieux vous repérer. Vous êtes maintenant prêts à naviguer dans ce document ! **Faites votre choix pour accéder au sommaire qui vous concerne :**

[Vous êtes résident en Union Européenne](#)

[Vous êtes résident hors Union Européenne](#)

Sommaire

Quelle offre Bioforce où ?

Vous êtes résident en Union Européenne

Tableau récapitulatif des possibilités de financement

1. **Orientation Accompagnement**
 - 1.1. Entretien individuel
 - 1.2. Etre accompagné dans sa démarche de Validation des Acquis de l'Expérience pour accéder aux titres de l'Institut Bioforce
2. **Formations Compétences**
3. **Formations Métiers**
 - 3.1. Responsable de l'Environnement de Travail et de la Logistique Humanitaire, au centre Bioforce **Europe**
 - 3.2. Parcours Profil initial des formations au centre Bioforce **Europe**
 - 3.3. Parcours Profil expérimenté des formations au centre Bioforce **Europe** (en français ou en anglais)
 - 3.4. Master of Science in Humanitarian Programme Management (en anglais) au centre Bioforce **Europe**
 - 3.5. Parcours Profil initial des formations au centre Bioforce **Afrique**
 - 3.6. Parcours Profil expérimenté des formations au centre Bioforce **Afrique**
 - 3.7. Obtention d'un titre de l'Institut Bioforce par la Validation des Acquis de l'Expérience
 - 3.8. Quelles possibilités pour mes frais de vie pendant la période de formation à l'Institut Bioforce ?

Vous êtes résident hors Union Européenne

Tableau récapitulatif des possibilités de financement

4. **Orientation Accompagnement**
 - 4.1. Entretien individuel
 - 4.2. Etre accompagné dans sa démarche de Validation des Acquis de l'Expérience pour accéder aux titres de l'Institut Bioforce
5. **Formations Compétences**
6. **Formations Métiers**
 - 6.1. Responsable de l'Environnement de Travail et de la Logistique Humanitaire, au centre Bioforce **Europe**
 - 6.2. Parcours Profil initial et Parcours Profil expérimenté des formations, au centre Bioforce **Europe** (en français ou en anglais)
 - 6.3. Parcours Profil initial des formations au centre Bioforce **Afrique**
 - 6.4. Parcours Profil expérimenté des formations au centre Bioforce **Afrique**
 - 6.5. Master of Science in Humanitarian Programme Management (en anglais) au centre Bioforce **Europe**
 - 6.6. Obtention d'un titre de l'Institut Bioforce par la Validation des Acquis de l'Expérience
 - 6.7. Quelles possibilités pour mes frais de vie pendant la période de formation à l'Institut Bioforce ?

Glossaire

Quelle offre Bioforce où ?

Légende ● non disponible ● disponible

	Orientation Accompagnement		Formations Compétences	Formations Métiers														
				Responsable de l'Environnement de Travail et de la Log. Humanitaire	Responsable RH & finances de la solidarité internationale		Resp. logistique de la solidarité internationale		Resp. de projets eau, hygiène et assainissement de la solidarité internationale		Logisticien	Resp. de projets nutrition	Resp. de projets protection de l'enfance en situation d'urgence	Coordinateur de projet de la solidarité internationale (en fçs) / Humanitarian programme manager (en anglais)			VAE	
	Accompagnement VAE	Entretien individuel	Parcours Profil initial		Parc Profil expéri	Parcours Profil initial	Parc Profil expéri	Parcours Profil initial	Parcours Profil expérimenté	Parcours Profil initial	Parcours Profil expérimenté	Parcours Profil expérimenté	Parcours Profil initial	Parcours Profil expérimenté en français	Parcours Profil expérimenté en anglais	MSc en anglais		
Au centre Bioforce Europe à Lyon-Vénissieux (France)	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Au centre Bioforce Afrique à Dakar (Sénégal)	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
A distance par internet	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●

Et pour l'ensemble de notre offre :

L'organisme de financement que vous avez sollicité vous demande **le numéro Datadock** ? Bioforce est en effet référencé dans le registre des organismes de formation (Datadock) et répond aux critères de qualité prévus par la loi. Ce référencement facilite la prise en charge des formations par une quarantaine d'organismes de financement. Datadock est une base de données qui permet aux financeurs de la formation professionnelle de vérifier la conformité des organismes de formation aux critères qualité définis par la loi.

L'Institut Bioforce répond bien à ces exigences de qualité, son **numéro de référencement Datadock est le 0011551**.



Vous êtes résidents en Union Européenne

Légende ● non ● possible v oui N/A Non applicable

Financeurs	Public éligible à la prise en charge	Orientation Accompagnement		Formations Compétences	Formations Métiers							
		Accompagnement VAE	Entretien individuel		Responsable de l'Environnement de Travail et de la Logistique Humanitaire Europe	Parcours Profil initial Europe	Parc profil expéri Europe (fcs ou anglais)	Parcours Profil initial Afrique	Parcours Profil expéri Afrique	MSc in Hum. Programme management Europe	VAE	
Région Auvergne Rhône-Alpes, via partenariat avec Institut Bioforce	demandeur d'emploi	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Région Auvergne Rhône-Alpes	tout public	●			● dans la mesure où la Région Auvergne Rhône-Alpes participe déjà au financement de certaines formations de l'Institut (voir ligne ci-dessus), il est inutile de les solliciter individuellement							
Autre région	tout public	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Pôle Emploi	demandeur d'emploi	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Département	tout public	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Commune (CCAS*)	tout public	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Employeur	salarié	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
OPCA*	salarié	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
CPF*	tout public	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
CIF*	Salarié ou ancien salarié	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Assurances/mutuelles « Malakoff Médéric » ou « AG2R La Mondiale »	Client de l'une de ces structures	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Bourse de la fondation Marcel Bleustein-Blanchet pour la vocation	Candidats entre 18 et 30 ans	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Bourse de la fondation Francis Bouygues	Bachelier français ou étranger de culture française	N/A	N/A	N/A	●	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Bourse de la fondation Vocatio	Candidats belges entre 18 et 30 ans	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Bourse de la fondation Médecins sans Frontières	Membres du personnel de MSF <u>ayant au minimum 24 mois d'ancienneté</u>	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Possibilité échelonnement paiement	tout public	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Bourse partielle de l'Institut Bioforce	tout public	N/A	N/A	N/A	●	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Tarif subventionné par partenaires de Bioforce	candidats originaires ET résidents de pays en crise	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Réduction d'impôts	tout public	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Emploi du temps aménagé pour permettre un job	tout public	N/A	N/A	N/A	v	●	●	●	●	●	●	N/A
Alternance	tout public	N/A	N/A	N/A	v	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

1. Orientation | Accompagnement

1.1. Entretien individuel d'accompagnement

A notre connaissance, il n'existe pas de prise en charge possible pour ce type d'accompagnement.

1.2. Être accompagné dans sa démarche de Validation des Acquis de l'Expérience pour accéder aux titres de l'Institut Bioforce

Il existe plusieurs possibilités de financement :

- | Conseil Régional de votre lieu de résidence à travers le dispositif de « Pass VAE »
- | Pôle Emploi (Aide Individuelle à la Formation* : suivant certaines conditions, une partie de vos frais (hébergement, déplacement, repas) peut être pris en charge. Toutes les infos : <https://www.pole-emploi.fr/candidat/aide-a-la-mobilite-@/article.jspz?id=61634>)
- | Conseil Général de votre département de résidence
- | Centre Communal d'Action Sociale* de votre commune de résidence
- | votre employeur
- | votre OPCA*. *A noter* : Si vous êtes salarié de droit français au sein d'une association de moins de 50 salariés cotisant à l'OPCA* Uniformation, vous pouvez demander une bourse Uniformation. Un accompagnement de 24 heures ainsi que la prise en charge des frais de passage devant le jury (1000€ + 200€ si à distance) sont intégralement pris en charge. La procédure de demande de bourse ne peut s'effectuer qu'après que le dossier du candidat a été déclaré éligible par Bioforce. Le référent VAE Bioforce transmettra les modalités précises de demande aux candidats concernés. En amont, vous pouvez vous rapprocher de votre employeur afin de savoir si votre structure cotise auprès d'Uniformation.
- | CPF* : il vous faut créer et compléter votre compte CPF et suivre les démarches indiquées, selon votre situation, sur le site www.moncompteformation.gouv.fr/espaces-dedies/titulaire/mes-demarches. A l'heure actuelle, l'éligibilité à ce dispositif est uniquement régionale : seuls les candidats résidant en région Auvergne-Rhône-Alpes (la région dans laquelle se trouve le centre Bioforce Europe) peuvent y prétendre.
- | CIF*

Pour les personnes dont le CIF ou la prise en charge OPCA ont été acceptés, il est possible de demander parallèlement un [Congé VAE](#) (maximum 24 heures du temps de travail dédié à la préparation et/ou aux épreuves de validation).

Il vous appartient de prendre contact avec les organismes qui vous concernent en fonction de votre statut pour connaître les démarches à suivre.

2. Formations | Compétences

Il existe plusieurs possibilités de financement :

- | Conseil Régional de votre lieu de résidence (sauf Région Auvergne-Rhône-Alpes : dans la mesure où la Région Auvergne-Rhône-Alpes participe déjà au financement d'autres formations de l'Institut, il est inutile de les solliciter pour les Formations Compétences)
- | Pôle Emploi (Aide Individuelle à la Formation* : suivant certaines conditions, une partie de vos frais (hébergement, déplacement, repas) peut être pris en charge. Toutes les infos : <https://www.pole-emploi.fr/candidat/aide-a-la-mobilite-@/article.jspz?id=61634>)
- | Conseil Général de votre département de résidence
- | Centre Communal d'Action Sociale de votre commune de résidence
- | votre employeur

| votre OPCA*

| CIF*

| Si vous êtes client des assurances/mutuelles « Malakoff Médéric » ou « AG2R La Mondiale » (= si vous possédez auprès de l'une de ces structures un contrat santé/mutuelle ou prévoyance ou retraite) : vous pouvez déposer une demande, qui sera étudiée au cas par cas, [ici pour AG2R La Mondiale](#), [ici pour Malakoff Médéric](#)

Il vous appartient de prendre contact avec les organismes qui vous concernent en fonction de votre statut pour connaître les démarches à suivre.

L'organisme de financement vous demande **le numéro Datadock** ? Bioforce est en effet référencé dans le registre des organismes de formation (Datadock) et répond aux critères de qualité prévus par la loi. Ce référencement facilite la prise en charge des formations par une quarantaine d'organismes de financement. Datadock est une base de données qui permet aux financeurs de la formation professionnelle de vérifier la conformité des organismes de formation aux critères qualité définis par la loi. **L'Institut Bioforce répond bien à ces exigences de qualité**, son numéro de référencement Datadock est le 0011551.



3. Formations | Métiers

3.1. Responsable de l'Environnement de Travail et de la Logistique Humanitaire, au centre Bioforce Europe

La formation Responsable de l'Environnement de Travail et de la Logistique Humanitaire entre dans le cadre de la formation initiale, et à ce titre elle ne bénéficie pas des financements « formation professionnelle ». Toutefois, le cursus a été pensé par l'Institut Bioforce pour faciliter le financement des 3 années :

| Possibilité de prise en charge partielle des frais de scolarité par des bourses attribuées par l'Institut Bioforce (en nombre limité, modalités détaillées fournies aux candidats dans leur courrier de convocation au concours)

| Emploi du temps aménagé sur 4 jours en 1^{ère} et en 2^e années pour permettre un job étudiant

| Fin des cours en 1^{ère} année fin juin et reprise des cours en 2^e année début octobre (3 mois) pour permettre un job d'été

| 3^e année finançable par l'alternance : rémunération, possibilité de prise en charge totale des frais de scolarité (si contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage)

| Echelonnement du paiement : il est possible de régler la formation en plusieurs fois. Toutefois l'ensemble du paiement devra être effectué au plus tard à la fin de la période de formation. Informations et modalités sont transmises une fois l'admission prononcée.

| Renseignez-vous sur la bourse de la fondation Marcel Bleustein-Blanchet pour la vocation. Sont éligibles les jeunes entre 18 et 30 ans : les candidats doivent avoir une vocation dont ils ont fait la preuve par des débuts de réalisation et ayant de graves difficultés pour continuer leur formation. Toutes les infos : <http://www.fondationvocation.org/>

| Renseignez-vous sur la bourse de la fondation Francis Bouygues. Les candidats doivent être bacheliers français ou étrangers de cultures françaises, possédant un bac général ou technologique français avec mention Très bien ou Bien et les revenus de la famille ne doivent pas excéder 20 000€ par an. Toutes les infos : <http://www.fondationfrancisbouygues.com/>

| Vous êtes belge ? Renseignez-vous sur la bourse de la fondation Vocatio. Sont éligibles les jeunes entre 18 et 30 ans, de nationalité belge ou domiciliés en Belgique. Toutes les infos : <http://www.vocatio.be/informations/>

3.2. Parcours Profil initial des formations, au centre Bioforce Europe

Environ 70% des participants bénéficient d'une prise en charge partielle ou totale de leur frais de formation par un ou plusieurs des différents dispositifs décrits ci-dessous :

Si vous êtes demandeur d'emploi (indemnisé ou non) en France avant la date du concours, et **quelle que soit votre région de résidence**, vous pouvez postuler à une prise en charge totale de vos frais de formation par le partenariat entre l'Institut Bioforce et la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Quels frais sont éligibles à une prise en charge par la Région Auvergne-Rhône-Alpes via l'Institut Bioforce ?

Les frais de sélection (60€), d'inscription (200€) et de suivi pédagogique pendant la Période d'Apprentissage en Situation Professionnelle (950€) ne sont pas éligibles. Les frais de formation sont eux éligibles :

- | Coordinateur de Projet de la Solidarité Internationale : 9600 €
- | Responsable RH et Finances de la Solidarité Internationale : 10250 €
- | Responsable logistique, Logisticien : 10250 €

Comment postuler ?

Afin que nous puissions étudier votre éligibilité à ces financements, votre organisme de référence (Pôle Emploi, mission locale, CAP Emploi ou CIDFF*) doit établir une « prescription » pour le Parcours Profil Initial de votre choix. Vous devez entreprendre la demande de prescription auprès de ces organismes à partir du moment où vous devenez demandeur d'emploi et le plus tôt possible. Deux commissions d'attribution des financements (constituées de l'Institut Bioforce et des référents prescripteurs de la Région Auvergne-Rhône-Alpes), sont programmées entre juillet et septembre : votre demande sera étudiée par la première commission qui suit la réception de votre dossier et selon les fonds qui restent disponibles. Vous êtes informés par l'Institut Bioforce de la décision prise vous concernant.

| **Si vous résidez en Région Auvergne-Rhône-Alpes** : contactez votre organisme de référence (Pôle Emploi, mission locale, CAP Emploi ou CIDFF*), qui établira la prescription. Vous n'avez pas de document à adresser à l'Institut Bioforce, nous serons informés directement.

| **Si vous ne résidez pas en Auvergne-Rhône-Alpes** : votre conseiller de l'organisme de référence (Pôle Emploi, mission locale, CAP Emploi ou CIDFF*) doit prendre contact avec Jérôme Persico, chargé de recrutement à l'Institut Bioforce (recrutement@institutbioforce.fr ou 04 72 89 31 45) qui lui communiquera les coordonnées du référent en Région Auvergne-Rhône-Alpes ; ce dernier établira lui-même la prescription. Vous n'avez pas de document à adresser à l'Institut Bioforce, nous serons informés directement.

Important : dans la mesure où la Région Auvergne-Rhône-Alpes participe déjà au financement de certaines formations de l'Institut via le dispositif décrit ci-dessus, il est inutile de les solliciter individuellement.

Par ailleurs, il existe d'autres possibilités ou facilités de financement :

- | Conseil Régional de votre lieu de résidence (sauf Région Auvergne-Rhône-Alpes)
- | Pôle Emploi (Aide Individuelle à la Formation* : suivant certaines conditions, une partie de vos frais (hébergement, déplacement, repas) peut être pris en charge. Toutes les infos : <https://www.pole-emploi.fr/candidat/aide-a-la-mobilite-@/article.jspz?id=61634>)
- | Conseil Général de votre département de résidence
- | Centre Communal d'Action Sociale* de votre commune de résidence
- | votre employeur
- | votre OPCA*
- | CPF* : les formations éligibles au CPF sont Coordinateur de Projet de la Solidarité Internationale, Responsable RH et Finances de la Solidarité Internationale (Administrateur de la Solidarité Internationale), Logisticien de la Solidarité Internationale. Il vous faut créer et compléter votre compte CPF et suivre les démarches indiquées, selon votre situation, sur le site www.moncompteformation.gouv.fr/espaces-dedies/titulaire/mes-demarches A l'heure actuelle, l'éligibilité à ce dispositif est uniquement régionale : seuls les candidats résidant en région Auvergne Auvergne-Rhône-Alpes (la région dans laquelle se trouve le centre Bioforce Europe) peuvent y prétendre. Vous pouvez retrouver le code CPF de la formation qui vous intéresse sur le site du Portail interrégional formation emploi (Intercarif-Oref) : <http://www.intercariforef.org/formations/recherche-formations.html>
- | CIF*
- | Si vous êtes client des assurances/mutuelles « Malakoff Médéric » ou « AG2R La Mondiale » (= si vous possédez auprès de l'une de ces structures un contrat santé/mutuelle ou prévoyance ou retraite) : vous pouvez déposer une demande, qui sera étudiée au cas par cas, [ici pour AG2R La Mondiale](#), [ici pour Malakoff Médéric](#)
- | Echelonnement du paiement : il est possible de régler la formation en plusieurs fois. Toutefois l'ensemble du paiement devra être effectué au plus tard à la fin de la période de formation. Informations et modalités sont transmises dans le contrat de formation (c'est-à-dire une fois l'admission prononcée).
- | Suivant votre situation, il peut être possible de déduire de vos impôts une partie de vos frais de formation ainsi que les dépenses engagées pour la recherche d'un stage (renseignez-vous auprès de votre centre des impôts).

| Renseignez-vous sur la bourse de la fondation Marcel Bleustein-Blanchet pour la vocation. Sont éligibles les jeunes entre 18 et 30 ans : les candidats doivent avoir une vocation dont ils ont fait la preuve par des débuts de réalisation et ayant de graves difficultés pour continuer leur formation. Toutes les infos : <http://www.fondationvocation.org/>

| Vous êtes belge ? Renseignez-vous sur la bourse de la fondation Vocatio. Sont éligibles les jeunes entre 18 et 30 ans, de nationalité belge ou domiciliés en Belgique. Toutes les infos : <http://www.vocatio.be/informations/>

| Vous êtes personnel de terrain de Médecins Sans Frontières avec au minimum 24 mois d'ancienneté ? La fondation MSF propose à ses personnels des bourses d'études pour des formations diplômantes. Renseignez-vous auprès de votre service ressources humaines MSF.

Il vous appartient de prendre contact avec les organismes qui vous concernent **en fonction de votre statut** pour connaître les démarches à suivre.

L'organisme de financement vous demande **le numéro Datadock** ? Bioforce est en effet référencé dans le registre des organismes de formation (Datadock) et répond aux critères de qualité prévus par la loi. Ce référencement facilite la prise en charge des formations par une quarantaine d'organismes de financement. Datadock est une base de données qui permet aux financeurs de la formation professionnelle de vérifier la conformité des organismes de formation aux critères qualité définis par la loi. **L'Institut Bioforce répond bien à ces exigences de qualité**, son numéro de référencement Datadock est le 0011551.



3.3. Parcours Profil expérimenté des formations, au centre Bioforce Europe (en français ou en anglais)

Il existe plusieurs possibilités ou facilités de financement :

| Conseil Régional de votre lieu de résidence (sauf Région Auvergne-Rhône-Alpes : dans la mesure où la Région Auvergne-Rhône-Alpes participe déjà au financement des Parcours Profil initial de l'Institut, il est inutile de les solliciter pour les Parcours Profil expérimenté et Management)

| Pôle Emploi (Aide Individuelle à la Formation* : suivant certaines conditions, une partie de vos frais (hébergement, déplacement, repas) peut être pris en charge. Toutes les infos : <https://www.pole-emploi.fr/candidat/aide-a-la-mobilite-@/article.jspz?id=61634>)

| Conseil Général de votre département de résidence

| Centre Communal d'Action Sociale* de votre commune de résidence

| votre employeur

| votre OPCA*

| CPF* : les formations éligibles au CPF sont Coordinateur de Projet de la Solidarité Internationale, Responsable RH et Finances de la Solidarité Internationale et Logisticien de la Solidarité Internationale. Il vous faut créer et compléter votre compte CPF et suivre les démarches indiquées, selon votre situation, sur le site www.moncompteformation.gouv.fr/espaces-dedies/titulaire/mes-demarches. A l'heure actuelle, l'éligibilité à ce dispositif est uniquement régionale : seuls les candidats résidant en région Auvergne-Rhône-Alpes (la région dans laquelle se trouve le centre Bioforce Europe) peuvent y prétendre. Vous pouvez retrouver le code CPF de la formation qui vous intéresse sur le site du Portail interrégional formation emploi (Intercarif-Oref) : <http://www.intercariforef.org/formations/recherche-formations.html>

| CIF*

| Si vous êtes client des assurances/mutuelles « Malakoff Médéric » ou « AG2R La Mondiale » (= si vous possédez auprès de l'une de ces structures un contrat santé/mutuelle ou prévoyance ou retraite) : vous pouvez déposer une demande, qui sera étudiée au cas par cas, [ici pour AG2R La Mondiale](#), [ici pour Malakoff Médéric](#)

| Echelonnement du paiement : il est possible de régler la formation en plusieurs fois. Toutefois l'ensemble du paiement devra être effectué au plus tard à la fin de la période de formation. Informations et modalités sont transmises dans le contrat de formation (c'est-à-dire une fois l'admission prononcée).

| Suivant votre situation, il peut être possible de déduire de vos impôts une partie de vos frais de formation ainsi que les dépenses engagées pour la recherche d'un stage (renseignez-vous auprès de votre centre des impôts).

| Renseignez-vous sur la bourse de la fondation Marcel Bleustein-Blanchet pour la vocation. Sont éligibles les jeunes entre 18 et 30 ans : les candidats doivent avoir une vocation dont ils ont fait la preuve par des débuts de réalisation et ayant de graves difficultés pour continuer leur formation. Toutes les infos : <http://www.fondationvocation.org/>

| Vous êtes belge ? Renseignez-vous sur la bourse de la fondation Vocatio. Sont éligibles les jeunes entre 18 et 30 ans, de nationalité belge ou domiciliés en Belgique. Toutes les infos : <http://www.vocatio.be/informations/>

| Vous êtes personnel de terrain de Médecins Sans Frontières avec au minimum 24 mois d'ancienneté ? La fondation MSF propose à ses personnels des bourses d'études pour des formations diplômantes. Renseignez-vous auprès de votre service ressources humaines MSF.

Il vous appartient de prendre contact avec les organismes qui vous concernent en fonction de votre statut pour connaître les démarches à suivre.

L'organisme de financement vous demande **le numéro Datadock** ? Bioforce est en effet référencé dans le registre des organismes de formation (Datadock) et répond aux critères de qualité prévus par la loi. Ce référencement facilite la prise en charge des formations par une quarantaine d'organismes de financement. Datadock est une base de données qui permet aux financeurs de la formation professionnelle de vérifier la conformité des organismes de formation aux critères qualité définis par la loi. **L'Institut Bioforce répond bien à ces exigences de qualité**, son numéro de référencement Datadock est le 0011551.



3.4. Master of Science in Humanitarian Programme Management (en anglais) au centre Bioforce Europe

Il existe plusieurs possibilités ou facilités de financement :

| Pôle Emploi (Aide Individuelle à la Formation* : suivant certaines conditions, une partie de vos frais (hébergement, déplacement, repas) peut être pris en charge. Toutes les infos : <https://www.pole-emploi.fr/candidat/aide-a-la-mobilite-@/article.jspz?id=61634>)

| votre employeur

| Echelonnement du paiement : il est possible de régler la formation en plusieurs fois. Toutefois l'ensemble du paiement devra être effectué au plus tard à la fin de la période de formation. Informations et modalités sont transmises dans le contrat de formation (c'est-à-dire une fois l'admission prononcée).

| Suivant votre situation, il peut être possible de déduire de vos impôts une partie de vos frais de formation ainsi que les dépenses engagées pour la recherche d'un stage (renseignez-vous auprès de votre centre des impôts).

| Renseignez-vous sur la bourse de la fondation Marcel Bleustein-Blanchet pour la vocation. Sont éligibles les jeunes entre 18 et 30 ans : les candidats doivent avoir une vocation dont ils ont fait la preuve par des débuts de réalisation et ayant de graves difficultés pour continuer leur formation. Toutes les infos : <http://www.fondationvocation.org/>

| Vous êtes belge ? Renseignez-vous sur la bourse de la fondation Vocatio. Sont éligibles les jeunes entre 18 et 30 ans, de nationalité belge ou domiciliés en Belgique. Toutes les infos : <http://www.vocatio.be/informations/>

| Vous êtes personnel de terrain de Médecins Sans Frontières avec au minimum 24 mois d'ancienneté ? La fondation MSF propose à ses personnels des bourses d'études pour des formations diplômantes. Renseignez-vous auprès de votre service ressources humaines MSF.

Il vous appartient de prendre contact avec les organismes qui vous concernent en fonction de votre statut pour connaître les démarches à suivre.

L'organisme de financement vous demande **le numéro Datadock** ? Bioforce est en effet référencé dans le registre des organismes de formation (Datadock) et répond aux critères de qualité prévus par la loi. Ce référencement facilite la prise en charge des formations par une quarantaine d'organismes de financement. Datadock est une base de données qui permet aux financeurs de la formation professionnelle de vérifier la conformité des organismes de formation aux critères qualité définis par la loi. **L'Institut Bioforce répond bien à ces exigences de qualité**, son numéro de référencement Datadock est le 0011551.



3.5. Parcours Profil initial des formations au centre Bioforce Afrique

Nous avons pour ambition de former au plus près des crises : c'est pourquoi nous nous sommes mobilisés auprès d'organismes financeurs afin de permettre des tarifs plus accessibles aux candidats de pays en difficulté. Un tarif subventionné (moins cher car partiellement pris en charge) est ainsi proposé aux candidats *originaires ET résidents* des pays suivants : pays

d'Afrique, Haïti. Pour les candidats *originaires ET résidents d'autres pays en crise* (hors Zone Afrique et Haïti), l'éligibilité à ce tarif subventionné sera automatiquement étudiée, au cas par cas, à réception de votre candidature en ligne et du paiement des frais de sélection. (Attention : pour être éligibles au tarif subventionné, les candidats doivent impérativement répondre aux deux critères : c'est-à-dire être *originaires ET résidents* des pays concernés.) Pour connaître le montant des tarifs subventionnés et non subventionnés, rendez-vous sur la plaquette descriptive de la formation qui vous concerne.

Hormis cette possibilité de tarif subventionné, les pistes de financement de ces parcours sont principalement une prise en charge par votre employeur ou un financement individuel (personnel ou via des bourses de fondation par exemple). Par exemple, renseignez-vous sur la bourse de la fondation Marcel Bleustein-Blanchet pour la vocation. Sont éligibles les jeunes entre 18 et 30 ans : les candidats doivent avoir une vocation dont ils ont fait la preuve par des débuts de réalisation et ayant de graves difficultés pour continuer leur formation. Toutes les infos : <http://www.fondationvocation.org/>

Si vous êtes belge, renseignez-vous sur la bourse de la fondation Vocatio. Sont éligibles les jeunes entre 18 et 30 ans, de nationalité belge ou domiciliés en Belgique. Toutes les infos : <http://www.vocatio.be/informations/>

Vous êtes personnel de terrain de Médecins Sans Frontières avec au minimum 24 mois d'ancienneté ? La fondation MSF propose à ses personnels des bourses d'études pour des formations diplômantes. Renseignez-vous auprès de votre service ressources humaines MSF.

3.6. Parcours Profil expérimenté des formations au centre Bioforce Afrique

Les pistes de financement de ces parcours sont principalement une prise en charge par votre employeur ou un financement individuel (personnel ou via des bourses de fondation par exemple). Par exemple, renseignez-vous sur la bourse de la fondation Marcel Bleustein-Blanchet pour la vocation. Sont éligibles les jeunes entre 18 et 30 ans : les candidats doivent avoir une vocation dont ils ont fait la preuve par des débuts de réalisation et ayant de graves difficultés pour continuer leur formation. Toutes les infos : <http://www.fondationvocation.org/>

Si vous êtes belge, renseignez-vous sur la bourse de la fondation Vocatio. Sont éligibles les jeunes entre 18 et 30 ans, de nationalité belge ou domiciliés en Belgique. Toutes les infos : <http://www.vocatio.be/informations/>

Vous êtes personnel de terrain de Médecins Sans Frontières avec au minimum 24 mois d'ancienneté ? La fondation MSF propose à ses personnels des bourses d'études pour des formations diplômantes. Renseignez-vous auprès de votre service ressources humaines MSF.

3.7. Obtention d'un titre de l'Institut Bioforce par la Validation des Acquis de l'Expérience

Il existe plusieurs possibilités de financement :

- | Conseil Régional de votre lieu de résidence (sauf Région Auvergne-Rhône-Alpes : dans la mesure où la Région Auvergne-Rhône-Alpes participe déjà au financement d'autres actions de l'Institut, il est inutile de les solliciter pour la VAE)
- | Pôle Emploi (Aide Individuelle à la Formation* : suivant certaines conditions, une partie de vos frais (hébergement, déplacement, repas) peut être pris en charge. Toutes les infos : <https://www.pole-emploi.fr/candidat/aide-a-la-mobilite-@/article.jspz?id=61634>)
- | Conseil Général de votre département de résidence
- | Centre Communal d'Action Sociale* de votre commune de résidence
- | votre employeur
- | votre OPCA*. *A noter* : Si vous êtes salarié de droit français au sein d'une association de moins de 50 salariés cotisant à l'OPCA* Uniformation, vous pouvez demander une bourse Uniformation. Un accompagnement de 24 heures ainsi que la prise en charge des frais de passage devant le jury (1000€ + 200€ si à distance) sont intégralement pris en charge. La procédure de demande de bourse ne peut s'effectuer qu'après que le dossier du candidat a été déclaré éligible par Bioforce. Le référent VAE Bioforce transmettra les modalités précises de demande aux candidats concernés. En amont, vous pouvez vous rapprocher de votre employeur afin de savoir si votre structure cotise auprès d'Uniformation.
- | CPF* : il vous faut créer et compléter votre compte CPF et suivre les démarches indiquées, selon votre situation, sur le site www.moncompteformation.gouv.fr/espaces-dedies/titulaire/mes-demarches. A l'heure actuelle, l'éligibilité à ce dispositif est uniquement régionale : seuls les candidats résidant en région Auvergne Rhône-Alpes (la région dans laquelle se trouve le centre Bioforce Europe) peuvent y prétendre.
- | CIF*

- | Echelonnement du paiement : il est possible de régler les frais en plusieurs fois. Informations et modalités sont transmises une fois l'admission prononcée.
 - | Suivant votre situation, il peut être possible de déduire de vos impôts une partie de vos frais de VAE (renseignez-vous auprès de votre centre des impôts).
- Il vous appartient de prendre contact avec les organismes qui vous concernent en fonction de votre statut pour connaître les démarches à suivre.

3.8. Quelles possibilités pour mes frais de vie pendant la période de formation à l'Institut Bioforce ?

Il vous appartient de vérifier, avant l'entrée en formation, si des dispositifs d'aide existent en fonction de votre situation personnelle. A noter : certaines régions proposent le statut de stagiaire rémunéré de la formation professionnelle (plus d'information auprès de votre région de résidence). Attention : les informations ci-dessous sont fournies à titre indicatif et ne remplacent pas les informations officielles transmises par les organismes cités.

Bénéficiaire de l'AREF (allocation d'aide au retour à l'emploi formation) - [En savoir plus](#)

Pour qui ? Si vous percevez l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) et suivez une formation prescrite par Pôle emploi dans le cadre de votre projet personnalisé d'accès à l'emploi (PPAE). À savoir : si vous ne touchez pas (ou plus) l'ARE le jour de l'inscription en formation, vous pouvez bénéficier, sous certaines conditions, de la rémunération des formations de Pôle emploi (RFPE).

Montant de l'allocation ? Le montant brut de l'Aref est égal au montant brut de l'ARE que vous percevez. Toutefois, les cotisations prélevées sur les montants bruts de l'Aref et de l'ARE ne sont pas les mêmes. Le montant net de l'Aref ne peut pas être inférieur à 20,54 € par jour. Comme l'ARE, l'Aref est imposable.

Comment demander ? Auprès de votre Pôle Emploi.

Bénéficiaire du RSA (Revenu de solidarité active) - [En savoir plus](#)

Pour qui ? Ouvert, sous certaines conditions, aux personnes âgées d'au moins 25 ans et aux personnes âgées de 18 à 24 ans si elles sont parents isolés ou justifient d'une certaine durée d'activité professionnelle : RSA demandeur de 25 ans et plus, RSA parent isolé, RSA jeune actif (jeune de 18 à 24 ans, français ou étranger, qui justifie d'une certaine durée d'activité professionnelle), RSA jeunes parents (personne qui est enceinte ou qui a déjà au moins un enfant à charge. Il n'est pas nécessaire d'être âgé de plus de 25 ans).

Comment demander ? Dans la plupart des départements, auprès de la Caisse d'allocations familiales(CAF).

Bénéficiaire de la Prime d'activité - [En savoir plus](#)

Pour qui ? Ouvert, sous certaines conditions, aux travailleurs de 18 ans ou plus, aux étudiants salariés et apprentis, aux non-salariés.

Comment demander ? Par le biais d'un téléservice ou par le dépôt d'un formulaire auprès de la Caisse d'allocations familiales(CAF).

CIF (congé individuel de formation) - [En savoir plus](#)

Congé qui permet au salarié (en CDD, en CDI ou en intérim) ou ancien salarié de s'absenter de son poste afin de suivre une formation pour se qualifier, évoluer ou se reconverter. Ouvert sous conditions. Le salarié est rémunéré pendant toute la durée de la formation.

Quand demander ? 4 mois minimum avant le début de la formation.

Comment ? Faire une demande auprès de votre Organisme Paritaire Collecteur Agréé du CIF (Fongecif, Unifaf, Uniformation, Mediafor, Afdas...), dans votre département.

Quel montant ? En fonction de votre ancien salaire.

Attention Votre rémunération concerne les mois de formation *en centre* (3, 6 ou 9 mois selon la formation choisie).

Vous êtes résidents hors Union Européenne

Légende ● non ● possible N/A Non applicable

	Public éligible à la prise en charge	Orientation Accompagnement		Formations Compétences	Formations Métiers					
		Entretien individuel	Accompagnement VAE		Resp. de l'Environnement de Travail et de la Log Humanitaire Europe	Parcours profil initial et profil expérimenté Europe (fcs ou anglais)	Parcours Profil initial Afrique	Parcours Profil expérimenté Afrique	MSc in Hum. Programme management Europe	VAE
Région Auvergne Rhône-Alpes, via partenariat avec Institut Bioforce	tout public	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Employeur	salarié	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Bailleur de fonds Bailleur privés	tout public	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Ambassade de France (SCAC*)	tout public	●	N/A	●	●	●	●	●	●	N/A
Respublica	tout public de nationalité africaine résidant en Afrique, non pris en charge par un employeur	N/A	●	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	●
OPCA* Uniformation	salarié de droit français au sein d'une association de moins de 50 salariés cotisant à l'OPCA* Uniformation	N/A	●	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	●
Campus France		●	●	●	●	●	●	●	●	●
Union Economique et Monétaire Ouest Africaine	être ressortissant de l'un des Etats membres de l'UEMOA	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Bourse de la fondation Marcel Bleustein-Blanchet pour la vocation	Candidats entre 18 et 30 ans	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Bourse de la fondation Francis Bouygues	Bachelier français ou étranger de culture française	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Bourse de la fondation Médecins Sans Frontières	Membres du personnel de MSF <u>ayant au minimum 24 mois d'ancienneté</u>	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Tarif subventionné par partenaires de Bioforce	candidats originaires ET résidents de pays en crise	●	●	●	●	●	●	●	●	●

4. Orientation | Accompagnement

4.1. Entretien individuel d'accompagnement

A notre connaissance, il n'existe pas de prise en charge possible pour ce type d'accompagnement.

4.2. Être accompagné dans sa démarche de Validation des Acquis de l'Expérience pour accéder aux titres de l'Institut Bioforce

Si vous répondez aux critères suivants :

- | être ressortissant africain,
- | résider en Afrique,
- | impossibilité de votre employeur de prendre en charge votre VAE,
- | votre dossier a été déclaré éligible par l'Institut Bioforce,

vous pourrez adresser à l'Institut Bioforce une demande pour bénéficier de l'une des deux bourses suivantes. Le référent VAE de l'Institut Bioforce transmettra aux candidats concernés les modalités précises de demande et les documents correspondants.

- | Région Auvergne-Rhône-Alpes : grâce au soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'Institut Bioforce peut vous faire bénéficier gratuitement d'un accompagnement de 12 heures et de la prise en charge de la moitié des frais de passage devant le jury VAE (500 € pris en charge). Les frais supplémentaires en cas de passage devant un jury à distance restent à la charge du candidat (200€).
- | Respublica : un accompagnement de 16 heures et les 1000€ de frais de passage devant le jury VAE sont pris en charge par cette bourse. Seuls les frais supplémentaires en cas de passage devant un jury à distance restent à la charge du candidat (200€).

Il existe plusieurs autres possibilités de financement :

- | bailleur de fonds, bailleur privé
- | votre employeur (ONG ou autre)
- | l'OPCA* Uniformation : si vous êtes salarié de droit français au sein d'une association de moins de 50 salariés cotisant à l'OPCA* Uniformation, vous pouvez demander une bourse Uniformation. Un accompagnement de 24 heures ainsi que la prise en charge des frais de passage devant le jury (1000€ + 200€ si à distance) sont intégralement pris en charge. La procédure de demande de bourse ne peut s'effectuer qu'après que le dossier du candidat a été déclaré éligible par Bioforce. Le référent VAE Bioforce transmettra les modalités précises de demande aux candidats concernés. En amont, vous pouvez vous rapprocher de votre employeur afin de savoir si votre structure cotise auprès d'Uniformation.

Il vous appartient de prendre contact avec les organismes qui vous concernent en fonction de votre statut pour connaître les démarches à suivre.

5. Formations | Compétences

Il existe plusieurs possibilités de financement :

- | Bailleur de fonds, bailleur privé
- | Votre employeur (ONG ou autre)
- | Service de Coopération et d'Action Culturelle* des ambassades françaises
- | Région Auvergne-Rhône-Alpes : certaines formations dispensées sur le continent africain bénéficient du soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. La subvention accordée permet un abaissement des coûts par session de formation. Les coûts annoncés dans le catalogue ou sur le site web tiennent compte de cet abaissement. Il n'y a donc pas de possibilité de bourse supplémentaire.

Il vous appartient de prendre contact avec les organismes qui vous concernent en fonction de votre statut pour connaître les démarches à suivre.

6. Formations | Métiers

6.1. Responsable de l'Environnement de Travail et de la Logistique Humanitaire, au centre Bioforce Europe

Il existe plusieurs possibilités de financement :

- | bailleur de fonds, bailleur privé
- | votre employeur (ONG ou autre)
- | Service de Coopération et d'Action Culturelle* des ambassades françaises

Renseignez-vous sur la bourse de la fondation Marcel Bleustein-Blanchet pour la vocation. Sont éligibles les jeunes entre 18 et 30 ans : les candidats doivent avoir une vocation dont ils ont fait la preuve par des débuts de réalisation et ayant de graves difficultés pour continuer leur formation. Toutes les infos : <http://www.fondationvocation.org/>

Renseignez-vous sur la bourse de la fondation Francis Bouygues. Les candidats doivent être bacheliers français ou étrangers de cultures françaises, possédant un bac général ou technologique français avec mention Très bien ou Bien et les revenus de la famille ne doivent pas excéder 20 000€ par an. Toutes les infos : <http://www.fondationfrancisbouygues.com/>

Il vous appartient de prendre contact avec les organismes qui vous concernent en fonction de votre statut pour connaître les démarches à suivre.

Par ailleurs, le cursus a été pensé par l'Institut Bioforce pour faciliter le financement des 3 années.

- | Emploi du temps aménagé sur 4 jours en 1ère et en 2e années pour permettre un job étudiant
- | Fin des cours en 1ère année fin juin et reprise des cours en 2e année début octobre (3 mois) pour permettre un job d'été
- | 3e année finançable par l'alternance : rémunération, possibilité de prise en charge totale des frais de scolarité (si contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage)

6.2. Parcours Profil initial et Parcours Profil expérimenté des formations, au centre Bioforce Europe (en français ou en anglais)

Il existe plusieurs possibilités de financement :

- | bailleur de fonds, bailleur privé
- | votre employeur (ONG ou autre)
- | Service de Coopération et d'Action Culturelle* des ambassades françaises
- | agence Campus France de votre pays.

Renseignez-vous sur la bourse de la fondation Marcel Bleustein-Blanchet pour la vocation. Sont éligibles les jeunes entre 18 et 30 ans : les candidats doivent avoir une vocation dont ils ont fait la preuve par des débuts de réalisation et ayant de graves difficultés pour continuer leur formation. Toutes les infos : <http://www.fondationvocation.org/>

Vous êtes personnel de terrain de Médecins Sans Frontières avec au minimum 24 mois d'ancienneté ? La fondation MSF propose à ses personnels des bourses d'études pour des formations diplômantes. Renseignez-vous auprès de votre service ressources humaines MSF.

Il vous appartient de prendre contact avec les organismes qui vous concernent en fonction de votre statut pour connaître les démarches à suivre.

6.3. Parcours Profil initial des formations au centre Bioforce Afrique

Nous avons pour ambition de former au plus près des crises : c'est pourquoi nous nous sommes mobilisés auprès d'organismes financeurs afin de permettre des tarifs plus accessibles aux candidats de pays en difficulté. Un tarif subventionné (moins cher car partiellement pris en charge) est ainsi proposé aux candidats *originaires ET résidents* des pays suivants : pays d'Afrique, Haïti. Votre éligibilité à ce tarif subventionné sera automatiquement étudiée à réception de votre candidature en ligne et du paiement des frais de sélection. Pour les candidats *originaires ET résidents* d'autres pays en crise (hors Zone Afrique et Haïti), l'éligibilité à ce tarif subventionné sera automatiquement étudiée également, au cas par cas, à réception de votre candidature en ligne et du paiement des frais de sélection. (Attention : pour être éligibles au tarif subventionné, les candidats doivent impérativement répondre aux deux critères : c'est-à-

dire être **originaires ET résidents** des pays concernés.) Pour connaître le montant des tarifs subventionnés et non subventionnés, rendez-vous sur la plaquette descriptive de la formation qui vous concerne.

Il existe plusieurs autres possibilités de financement :

- | bailleur de fonds, bailleur privé
- | votre employeur (ONG ou autre)
- | Service de Coopération et d'Action Culturelle* des ambassades françaises
- | Union Economique et Monétaire Ouest Africaine : des bourses sont parfois proposées, dont les critères et les dates limites peuvent varier. Découvrez les bourses disponibles sur <http://bourse.uemoa.int/>

Vous êtes personnel de terrain de Médecins Sans Frontières avec au minimum 24 mois d'ancienneté ? La fondation MSF propose à ses personnels des bourses d'études pour des formations diplômantes. Renseignez-vous auprès de votre service ressources humaines MSF.

Il vous appartient de prendre contact avec les organismes qui vous concernent en fonction de votre statut pour connaître les démarches à suivre.

6.4. Parcours Profil expérimenté des formations au centre Bioforce Afrique

Il existe plusieurs possibilités de financement :

- | bailleur de fonds, bailleur privé
- | votre employeur (ONG ou autre)
- | Service de Coopération et d'Action Culturelle* des ambassades françaises
- | Union Economique et Monétaire Ouest Africaine : des bourses sont parfois proposées, dont les critères et les dates limites peuvent varier. Découvrez les bourses disponibles sur <http://bourse.uemoa.int/>

Vous êtes personnel de terrain de Médecins Sans Frontières avec au minimum 24 mois d'ancienneté ? La fondation MSF propose à ses personnels des bourses d'études pour des formations diplômantes. Renseignez-vous auprès de votre service ressources humaines MSF.

Il vous appartient de prendre contact avec les organismes qui vous concernent en fonction de votre statut pour connaître les démarches à suivre.

6.5. Master of Science in Humanitarian Programme Management (en anglais) au centre Bioforce Europe

Il existe plusieurs possibilités de financement :

- | Bailleur de fonds, bailleur privé
- | votre employeur (ONG ou autre)
- | Service de Coopération et d'Action Culturelle* des ambassades françaises
- | agence Campus France de votre pays.
- | Renseignez-vous sur la bourse de la fondation Marcel Bleustein-Blanchet pour la vocation. Sont éligibles les jeunes entre 18 et 30 ans : les candidats doivent avoir une vocation dont ils ont fait la preuve par des débuts de réalisation et ayant de graves difficultés pour continuer leur formation. Toutes les infos : <http://www.fondationvocation.org/>

Vous êtes personnel de terrain de Médecins Sans Frontières avec au minimum 24 mois d'ancienneté ? La fondation MSF propose à ses personnels des bourses d'études pour des formations diplômantes. Renseignez-vous auprès de votre service ressources humaines MSF.

Il vous appartient de prendre contact avec les organismes qui vous concernent en fonction de votre statut pour connaître les démarches à suivre.

6.6. Obtention d'un titre de l'Institut Bioforce par la Validation des Acquis de l'Expérience

Si vous êtes salarié de droit français au sein d'une association de moins de 50 salariés cotisant à l'OPCA* Unifformation, vous pouvez demander une bourse Unifformation. Un accompagnement de 24 heures ainsi que la prise en charge des frais de passage devant le jury (1000€ + 200€ si à distance) sont intégralement pris en charge. La procédure de demande de bourse ne peut s'effectuer qu'après que le dossier du candidat a été déclaré éligible par Bioforce. Le référent VAE Bioforce transmettra les modalités précises de demande aux candidats concernés. En amont, vous pouvez vous rapprocher de votre employeur afin de savoir si votre structure cotise auprès d'Unifformation.

Par ailleurs, si vous répondez aux critères suivants :

- être ressortissant africain,
- résider en Afrique,
- impossibilité de votre employeur de prendre en charge votre VAE,
- votre dossier a été déclaré éligible par l'Institut Bioforce,

vous pourrez adresser à l'Institut Bioforce une demande pour bénéficier de la bourse Republica : un accompagnement de 16 heures et les 1000€ de frais de passage devant le jury VAE sont pris en charge par cette bourse. Seuls les frais supplémentaires en cas de passage devant un jury à distance restent à la charge du candidat (200€).

Le référent VAE de l'Institut Bioforce transmettra directement aux candidats concernés les modalités précises de demande et les documents correspondants.

Il existe plusieurs autres possibilités de financement :

- | bailleur de fonds, bailleur privé
- | votre employeur (ONG ou autre)

Il vous appartient de prendre contact avec les organismes qui vous concernent en fonction de votre statut pour connaître les démarches à suivre.

6.7. Quelles possibilités pour mes frais de vie pendant la période de formation ?

Vous êtes candidat à un Parcours Profil initial qui se déroule au centre Bioforce Europe : les frais de vie, estimés à 750 euros par mois (sur 6 ou 9 mois en fonction de la formation choisie), sont à votre charge (même dans le cas d'une bourse attribuée par l'Institut) et vous seront demandés en garantie avant l'entrée en formation. Cette somme vous est ensuite reversée dans son intégralité à votre entrée en formation.

Vous êtes candidat à un Parcours Profil expérimenté (qu'il se déroule en Europe ou en Afrique), à un Parcours Profil initial Afrique ou au « Master of science in humanitarian programme management » en Europe : cette obligation de garantie pour les frais de vie ne s'applique pas.

Aide Individuelle à la Formation

AIF Dispositif de financement proposé par Pôle Emploi. Lorsque les dispositifs de financements existants (collectivités territoriales, OPCA...) ne peuvent prendre en charge votre projet de formation, partiellement ou entièrement, rapprochez-vous de votre conseiller Pôle emploi pour voir si vous pouvez bénéficier d'une AIF qui contribuera au financement des frais pédagogiques de votre formation. Vous devez faire valider votre projet de formation par votre conseiller avant tout financement possible par Pôle Emploi.

Centre Communal d'Action Sociale

CCAS Etablissement public communal intervenant principalement dans trois domaines : l'aide sociale légale ; l'aide sociale facultative et l'action sociale, matières pour lesquelles il dispose d'une grande liberté d'intervention et pour lesquelles il met en œuvre la politique sociale déterminée par les élus locaux ; l'animation des activités sociales.

Congé Individuel de Formation

CIF Dispositif permettant à tout salarié (en CDD, en CDI ou en intérim) ou ancien salarié qui remplit les conditions de prendre et financer un congé pour se former, à titre individuel et sur son initiative personnelle. **En savoir plus** <http://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/entreprises-et-formation/article/le-conge-individuel-de-formation-cif>

Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles

CIDFF Les CIDFF exercent une mission d'intérêt général confiée par l'État dont l'objectif est de favoriser l'autonomie sociale, professionnelle et personnelle des femmes et de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes. Ils informent, orientent et accompagnent le public, en priorité les femmes, dans les domaines de l'accès au droit ; de la lutte contre les violences sexistes ; du soutien à la parentalité ; de l'emploi, de la formation professionnelle et de la création d'entreprise ; de la sexualité et de la santé. **En savoir plus** www.infofemmes.com

Compte Personnel de Formation

CPF Le compte personnel de formation est une nouvelle modalité d'accès à la formation créée par la loi relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale. Il a pour ambition d'accroître le niveau de qualification de chacun et de sécuriser le parcours professionnel, il a été mis en place en janvier 2015. **En savoir plus** <http://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/formation-professionnelle-des-salaries/article/compte-personnel-de-formation-cpf>

Organisme Paritaire Collecteur Agréé

OPCA Organisme chargé de collecter les fonds de la formation professionnelle continue et de financer la formation des salariés. **En savoir plus** <http://travail-emploi.gouv.fr/ministere/acteurs/partenaires/article/opca-organismes-paritaires-collecteurs-agrees>

Service de Coopération et d'Action Culturelle

SCAC Au sein du réseau des ambassades de France à l'étranger, le SCAC est chargé de la conception, de la mise en œuvre et de l'animation des actions de coopération de la France dans les domaines de la culture et du développement. A ce titre, il gère les moyens de coopération (assistance technique, FSD, bourses, etc.) et travaille en étroite collaboration avec l'Agence française de développement. Le SCAC est aussi l'interlocuteur privilégié des bailleurs de fonds qui interviennent dans le pays en matière de coopération.